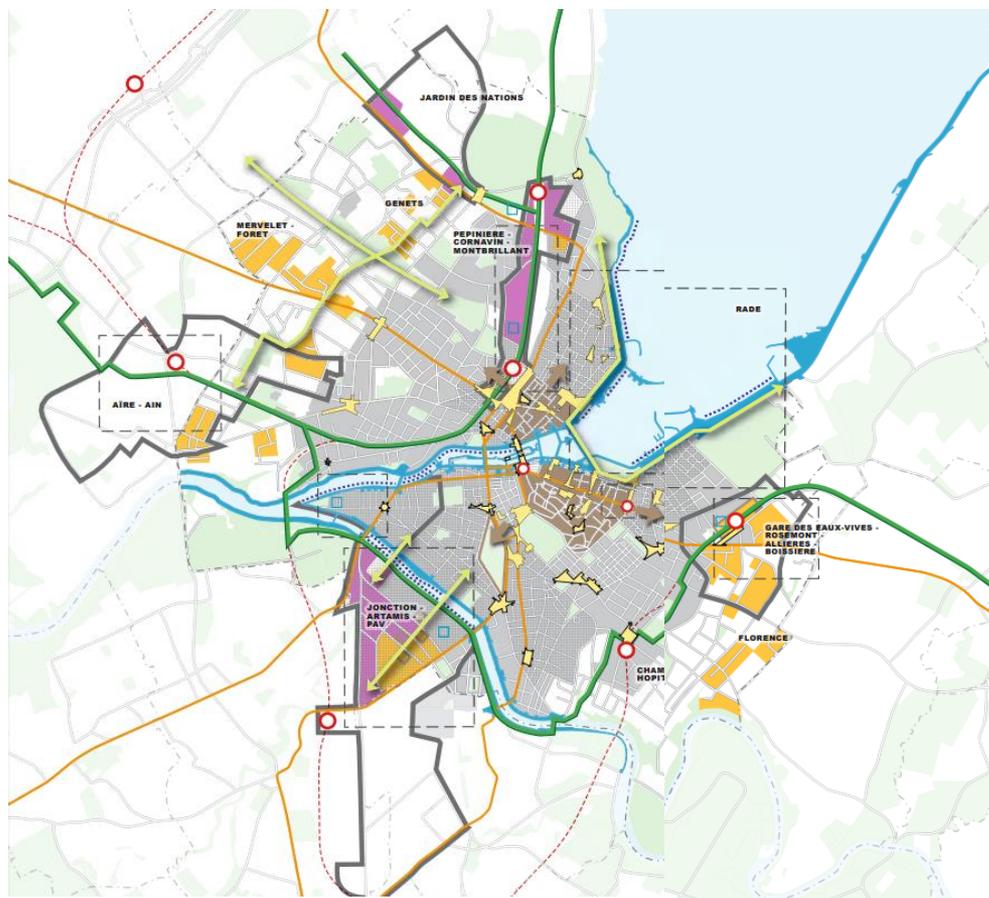


# PDCOM | NOUVELLES FICHES

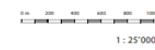
## PRESENTATION COMMISSION D'AMENAGEMENT



genève  
PLAN DIRECTEUR  
COMMUNAL 2020

### Schéma de synthèse

-  Zone à priorité piétonne et transports publics
-  Place publique
-  Potentiel à prédominance logement
-  Potentiel à prédominance d'activités
-  Quartiers centraux (zones 2, 2D et 3) / à forte densité
-  Secteur de renouvellement urbain
-  Equipement
-  Principale liaison verte et de mobilité douce
-  Voie verte d'agglomération et prolongements
-  Mise en valeur des rives
-  Aménagement d'accès et d'espaces en rapport à l'eau
-  Pôle intermodal
-  Tramway, horizon 2020
-  Réseaux RER et CEVA
-  Zones: de verdure, de bois et forêts, sportives et agricoles
-  Fiche de mise en oeuvre (chapitre 3)
-  Limite communale



Adoption PDCant: obligation pour les communes d'examiner la conformité

Conclusion: PDCom conforme mais...

Mais on a voulu inclure des politiques publiques qui étaient moins présentes en 2009 ...

# PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

## Structure

### Priorité 1

#### Une ville équilibrée : des logements près des emplois

Tendance : spécialisation de la ville comme pôle d'emplois

Finalité : maintenir des habitants dans la ville-centre de l'agglomération

Objectif : corriger le déséquilibre en créant 1 nouveau logement pour chaque nouvel emploi

#### Contexte

La ville de Genève a la spécificité de concentrer 54% des emplois du canton (43% de la population) et 35% des emplois de l'agglomération transfrontalière (24% de la population), sur un territoire qui n'occupe que 6% du canton et 0.8% de l'agglomération.

Cette concentration des emplois au centre de l'agglomération et la dispersion de l'habitat (étalement urbain) en périphérie génèrent des déplacements de plus en plus nombreux et lointains, effectués en majorité en transports individuels motorisés (56% sur l'agglomération franco-valdo-genevoise). Les impacts sont majeurs sur l'environnement (air, bruit), la santé des populations et la vitalité économique des centres urbains.

Durant les dernières décennies, le rapport logement/emploi a peu évolué, avec de fortes variations des emplois selon la conjoncture économique et une faible croissance du nombre de logements (voir encadré p.20).

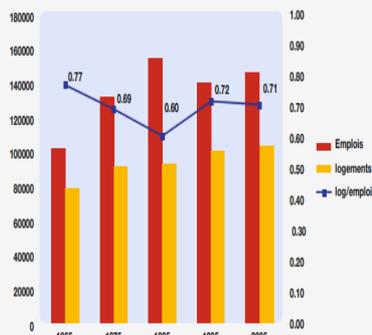


Fig. 1: Evolution du rapport logement / emploi sur la commune de Genève  
 source : Office cantonal de la statistique



PLAN DIRECTEUR  
 COMMUNAL ge

## PLAN « VILLE PROPRE »

### Contexte

#### Gestion des déchets

La ville de Genève produit une masse de déchets d'un peu moins de 80'000 tonnes par année. Notre commune est passée d'environ 54'000 tonnes de déchets incinérés en 2002 à environ 49'000 tonnes en 2007.

Les communes périphériques où l'urbanisation est moins forte obtiennent des taux de tri sélectif plus importants. L'organisation des levées en est facilitée alors qu'en milieu urbain la Voirie doit faire face à des obstacles et à un manque de place pour installer des infrastructures y relatives.

L'autre aspect préjorant le tri sélectif des déchets vient du renouvellement des populations et de la masse de personnes représentant un nombre d'étrangers important qui ne sont pas formés à la problématique du tri. Il faut donc prendre en compte une inertie en relation avec la compréhension de notre système de collecte.

Il est évident que l'aspect lié à l'information et la communication est extrêmement important et doit encore se développer pour sensibiliser le plus grand nombre.

#### La problématique des débaras réguliers et sauvages

Actuellement, 4 à 5 équipages de levée, dédiés au ramassage des débaras réguliers et sauvages, sont engagés quotidiennement sur les voiries de la ville, à l'exception du week-end.

Pour la part des dépôts sauvages d'objets encombrants, l'on remarque qu'il est possible de traiter cette problématique pour partie au moyen d'aménagements dissuasifs spécifiques. Plusieurs pistes peuvent être abordées. (Eclairage public, bancs publics, stationnements vélos « Pédalos parc », obstacles divers, etc...).

#### Nettoieent

Les voiries communales sont nettoyées selon un planning tenant compte de la fréquentation piétonne, du tourisme, de la fréquentation automobile, etc. et des saisons.

Pour garantir toutes les missions relatives à la salubrité, l'hygiène et la propreté en ville, tout un ensemble de paramètres sont à considérer. Les voiries communales sont nettoyées selon un planning tenant compte de la fréquentation piétonne, du tourisme, de la fréquentation automobile, des saisons, etc. La question de l'infrastructure logistique du nettoieent (par exemple



Fig. 1: Equipe de ramassage des débaras  
 Source : voirie ville propre



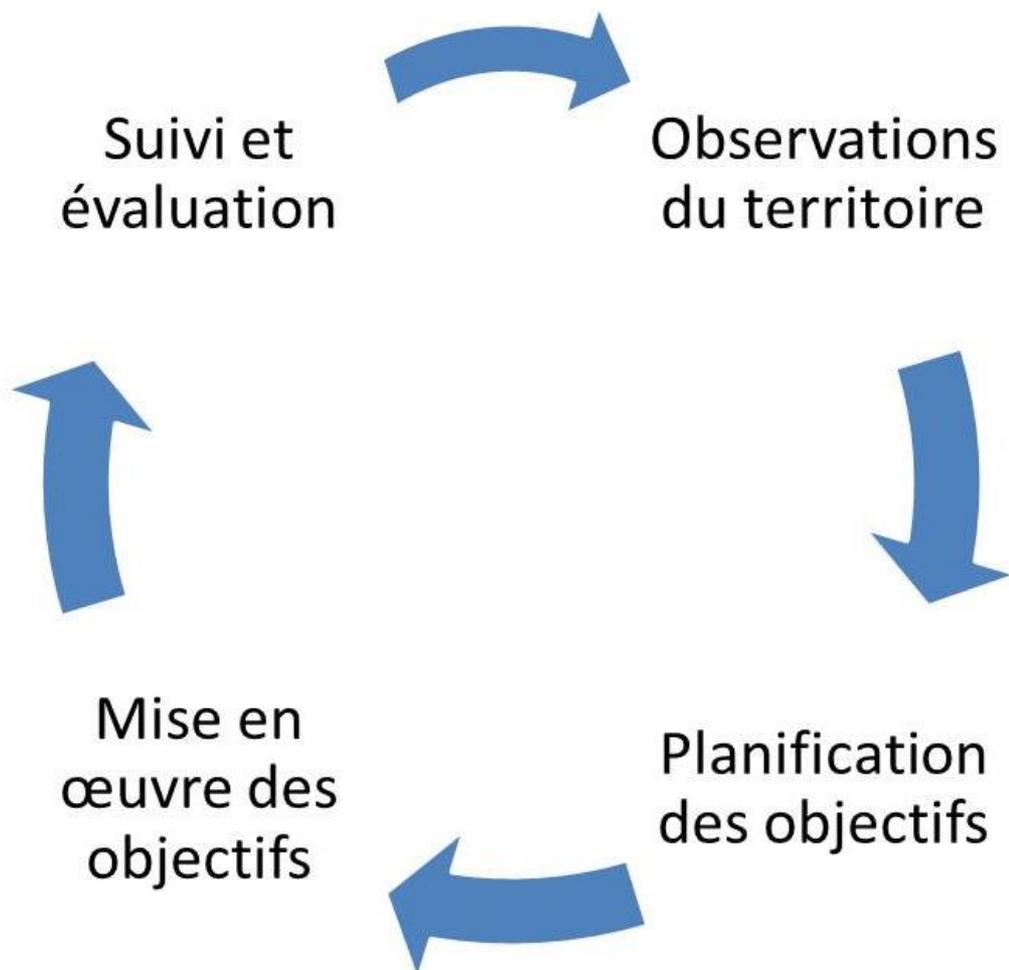
Fig. 2: Camion de nettoieent  
 Source : voirie ville propre

Du texte,  
 une carte,  
 des fiches,

PLAN « VILLE PROPRE »

## PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

### Un processus en mouvement

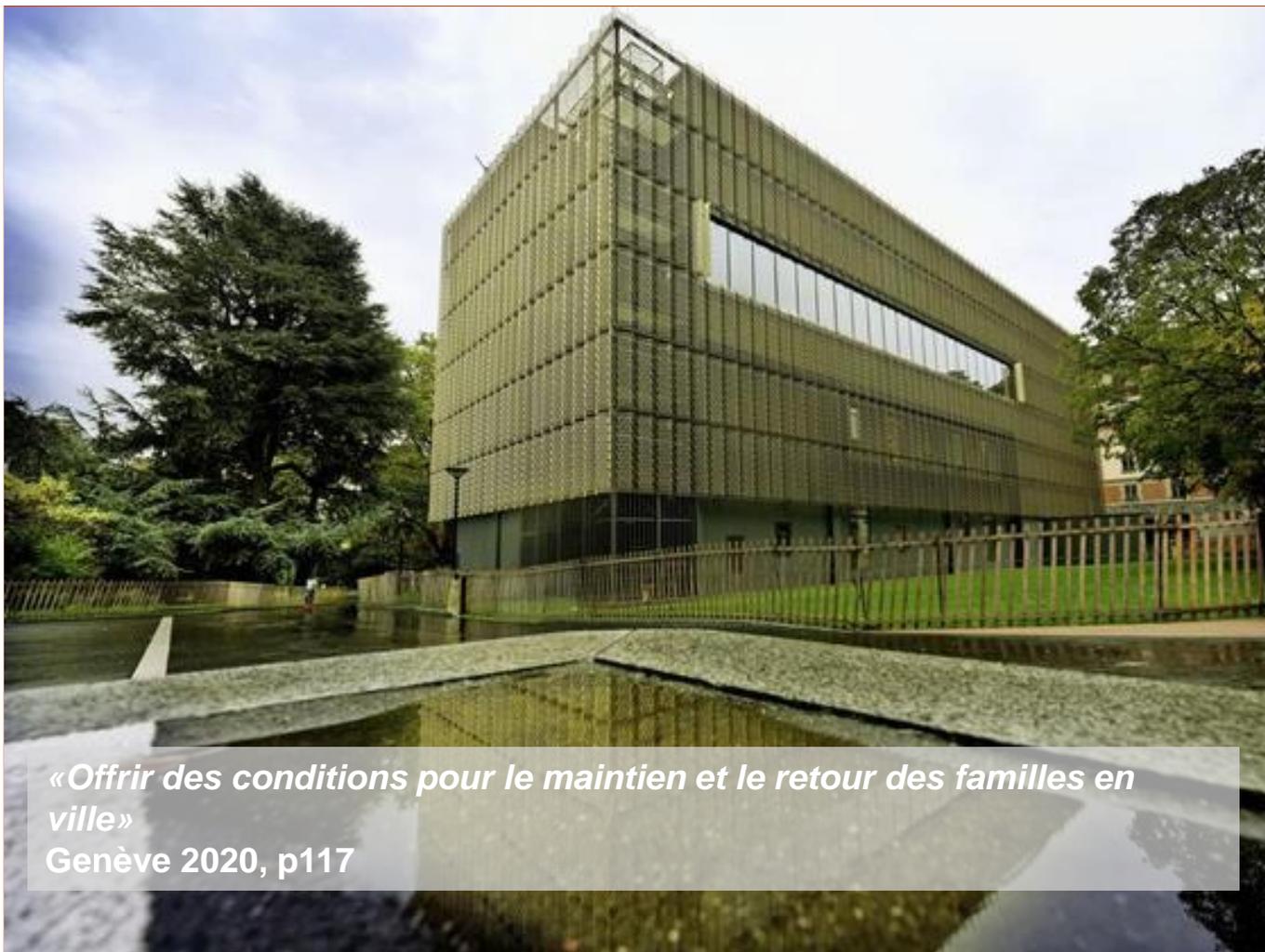


**FIXE:**  
objectifs sur  
10-15 ans

**EVOLUTIF:**  
moyens de  
mise en œuvre

## PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

### Nouvelle fiche : Planification scolaire et petite enfance



La Ville planifie les écoles et les crèches depuis 20 ans.

Obligation légale (écoles).

Pas de fiche dans Genève 2020.

Construction de nouveaux logements

→ Besoin de nouvelles écoles, crèches, rénovations

## PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

### Fiche Planification scolaire et petite enfance

#### Ecoles et petite enfance

##### Nouvelle fiche

###### Contexte

La Ville de Genève bénéficie d'une forte croissance démographique, très largement supérieure à la moyenne européenne. Renommée pour sa qualité de vie et son dynamisme économique, elle dispose d'une offre d'écoles primaires et d'équipements pour la petite enfance importante et réglementée pour ce qui est des écoles primaires.

Cependant, cette offre est aujourd'hui :

- vétuste pour certaines écoles primaires
- insuffisante pour répondre aux besoins scolaires futurs en 2030
- insuffisante pour les crèches
- saturée pour les restaurants scolaires (cuisines de production, offices de remise en température des repas, réfectoires) en raison de l'augmentation significative des effectifs du parascolaire ces dernières années (en moyenne 5% par an).

###### Objectifs

- Rénover les écoles primaires les plus vétustes
- Construire de nouvelles écoles dans les périmètres de densification
- Accueillir 70% des enfants scolarisés dans les cuisines scolaires d'ici 2026
- Constituer des réserves foncières
- Construire des crèches pour répondre aux besoins futurs

Un plan d'actions est associé à ces objectifs.

L'avancement des objectifs est mesuré dans le cadre du monitoring du PDoom et les objectifs sont précisés, annuellement, dans le cadre du processus de planification scolaire piloté par le service d'urbanisme.

###### Moyens

La mise en œuvre du plan d'actions se fonde sur un programme d'investissements importants tant pour les rénovations que pour les aménagements ou nouvelles constructions. D'où l'importance de planifier ces réalisations et de les échelonner dans le temps afin de mieux répartir l'investissement.

###### Acteurs

Les services des écoles et de la petite enfance sont les acteurs principaux qui portent la plupart des actions. La direction du patrimoine bâti est associée à ces actions en tant que service constructeur tant du point de vue des rénovations que des nouvelles constructions et le service de l'urbanisme pour ce qui est de la planification.

###### Liens

Cette planification est étroitement liée à celle des logements.

Planification scolaire (service d'urbanisme)

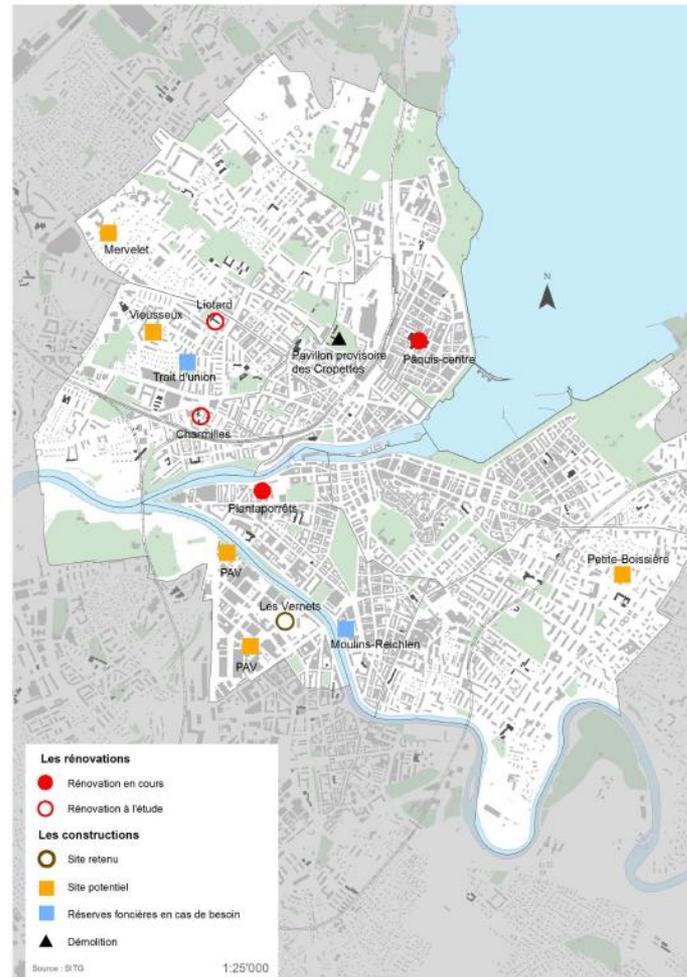
Fiches A12 du Plan directeur cantonal Genève 2030.

A16

Ecoles et petite enfance

A16

Les écoles primaires



## PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

### Nouvelle fiche : Planification des équipements sportifs



*«intensifier la collaboration avec les communes voisines pour optimiser l'usage des bâtiments et terrains destinés aux activités sportives»*

*Genève 2020, p120*

*«renforcer les capacités de planification pour les équipements de sport urbain»*

*Genève 2020, p121*

**Construction de nouveaux logements, saturation des équipements, évolution des pratiques**

→ **Besoins en augmentation, diversification**

## PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

### Fiche Planification des équipements sportifs

#### Equipements sportifs

##### Nouvelle fiche

###### Contexte

Au cœur d'une agglomération très attractive, la Ville de Genève bénéficie d'une forte croissance démographique, très largement supérieure à la moyenne européenne. Renommée pour sa qualité de vie et son dynamisme économique, Genève dispose d'une offre d'équipements sportifs riche et variée, utilisée par l'ensemble des habitants de l'agglomération.

Cependant, cette offre sportive est aujourd'hui :

- vieillissante
- saturée à certaines heures en raison de l'augmentation du nombre de pratiquants
- inadaptée à des disciplines sportives en constante évolution
- ne répond pas aux besoins actuels (piscines notamment)

###### Objectifs

- Rénover les équipements sportifs les plus dégradés
- Augmenter l'offre d'équipements sportifs pour répondre aux besoins actuels et futurs
- Adapter les équipements sportifs et l'espace public aux nouvelles pratiques
- Collaborer au développement des équipements sportifs du Grand Genève

Le Plan directeur des équipements sportifs, validé le 24 mai 2017 par le Conseil administratif, justifie et détaille ces objectifs. Leur avancement est mesuré dans le cadre du monitoring du PDcom.

###### Moyens

Un programme d'investissements important devra être mis en œuvre et échelonné dans le temps (cf. plan d'actions). Toutefois certaines opérations de moindre importance et de plus court terme pourront être financées sur le budget du service des sports ou sur celui de l'entretien des bâtiments.

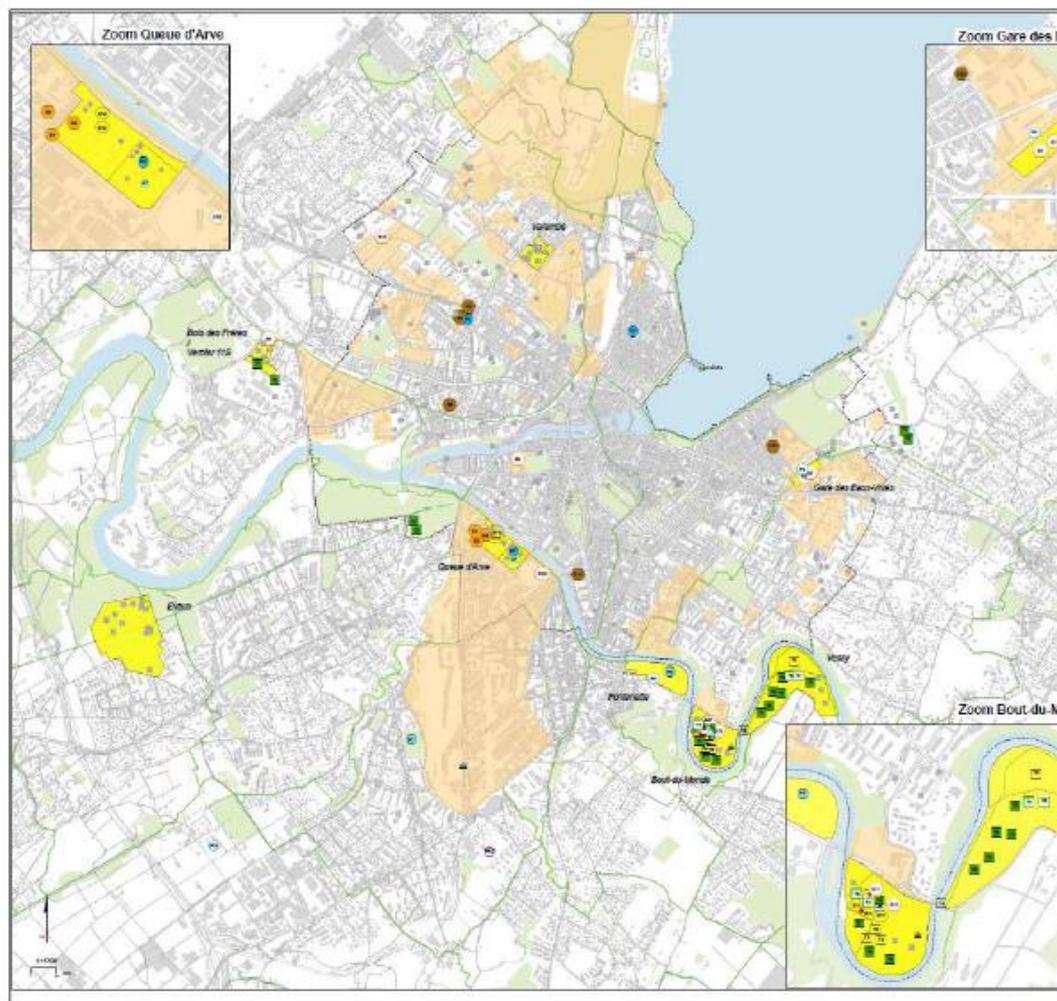
###### Acteurs

Le service des sports est l'acteur principal qui porte la plupart des actions. Le service des écoles (en charge des salles de gymnastique scolaires) est porteur, lui aussi, de certaines actions. Leur coordination doit être étroite. Le Canton, en charge des salles des cycles et des collèges est également un acteur important tout comme les communes urbaines limitrophes. La direction du patrimoine bâti, le service d'urbanisme, le service de l'aménagement, du génie-civil et de la mobilité viennent en appui.

###### Liens

Cette planification est étroitement liée à celle des logements et à la planification scolaire. Elle est également associée aux planifications des autres communes urbaines. Fiche A13 du Plan directeur cantonal Genève 2030.

###### Plan d'actions

**A15**
**Equipements sportifs**


## PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

### Nouvelle fiche : Plan stratégique de végétalisation



*«Renforcer les continuités vertes, conserver et augmenter la biodiversité, préserver et valoriser le patrimoine vert»  
Genève 2020, p190-193*

Fiche A8a «Nature en Ville et biodiversité» et  
Fiche A8b « Les  
espaces verts».

Construction de  
nouveaux logements,  
adaptation changement  
climatique

→ Besoin de  
végétaliser  
davantage

## PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

### Fiche Planification équipements sportifs

#### Stratégie de végétalisation

##### Nouvelle fiche

###### Contexte

Renommée pour sa qualité de vie, Genève dispose d'une offre d'espaces verts et d'un patrimoine arboré importants, appréciés par l'ensemble des habitants du Canton. Cette offre présente toutefois des discontinuités et est inégalement répartie dans les quartiers. De plus, la suppression de certains espaces végétalisés privés (jardins de villas) dans le cadre de la politique de densification de la zone de développement rend nécessaire et possible la création de plusieurs espaces verts collectifs.

La végétalisation de l'espace urbain est un enjeu majeur de toute ville durable. Elle augmente la qualité de vie en ville et offre une réponse au réchauffement climatique en termes de bien-être pour les habitants.

###### Objectifs

Végétaliser la ville, tout en préservant les parcs et jardins publics existants.

Accompagner la densification urbaine par des projets de végétalisation :

- créer 2 hectares supplémentaires d'espaces végétalisés,
- rendre accessible et renforcer 25 hectares d'espaces végétalisés existants en zone de développement,
- créer des toitures végétalisées
- prévoir des surfaces de plantage dans les projets de densification.

Renforcer le maillage vert et la mise en réseau des espaces existants :

- transformer des rues de quartier en rues végétales c'est-à-dire plantées sur le domaine public mais aussi privé (balcons, murs...);
- planter 3600 nouveaux arbres ;
- préserver les arbres du stationnement en surface ;
- rénover et renforcer les parcs, squares et jardins existants.

Développer la nature en ville :

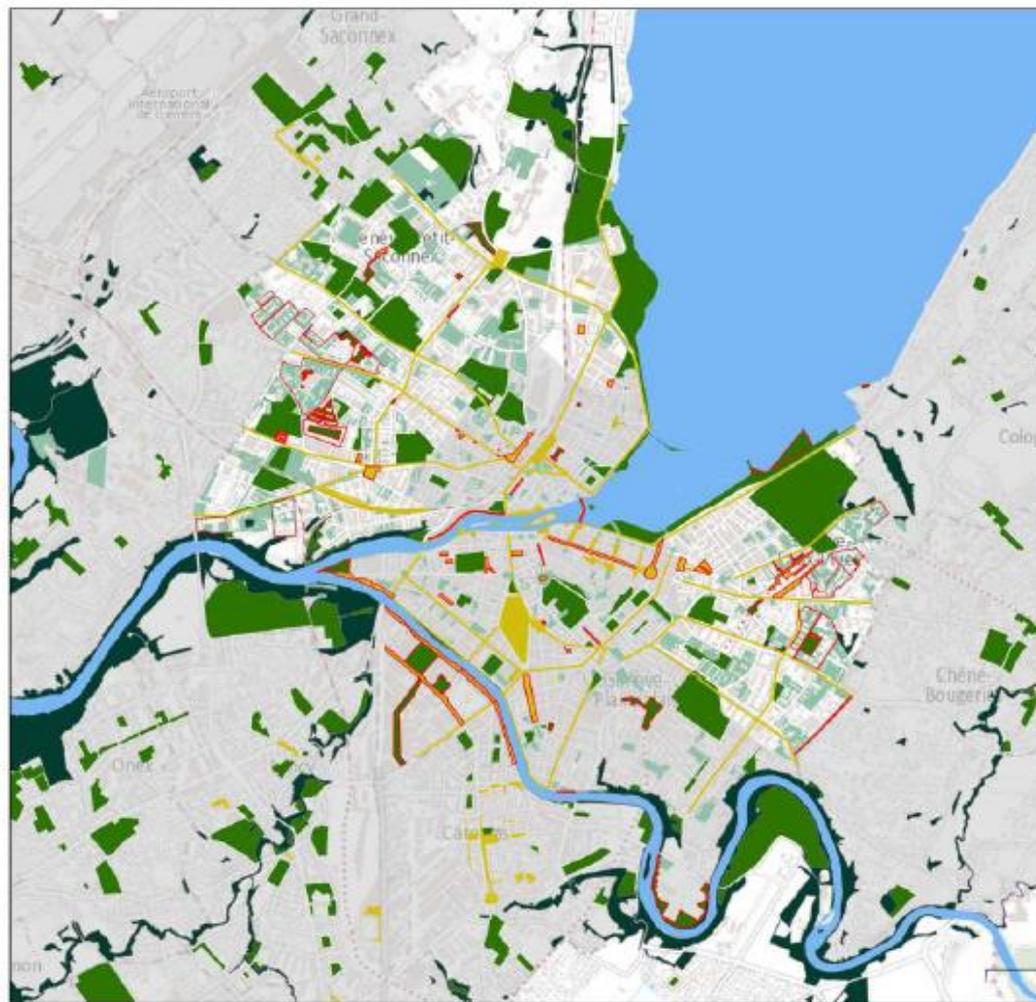
- végétaliser des espaces résiduels ;
- végétaliser les toitures des bâtiments, propriétés de la Ville ;
- végétaliser des murs sur les bâtiments, propriétés de la Ville ;

###### Moyens

La mise en œuvre de la planification directrice des espaces végétalisés se fonde sur des projets institutionnels menés par les services de la Ville et en concertation avec la population. Certains financements à court terme sont d'ores et déjà assurés par les crédits d'investissements votés ou par les budgets de fonctionnement. Toutefois certains projets à moyen et long termes nécessitent le vote de nouveaux crédits d'investissements. Les acteurs privés sont également mis à contribution notamment à travers la réalisation d'espaces verts dans les plans localisés de quartier.

A8C

Stratégie de végétalisation



## PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

### Conclusion

- 3 nouvelles fiches – planification horizon 2030
- Approuvées par le Conseil d'Etat
- A l'examen de votre commission
- Suivi sera intégré au monitoring du PDCOM